

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 MARS 2020

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, COHENDY Josette, JOUBERT Régis, GUYOT Maryline, PONTET Pascal, LIEVRE Hélène, DESCHELETTE Sophie, BRUN Marcelle, GUILLERMIN Marie-Noëlle ~~PONTILLE Michel~~, CAMBOURIAN Nicole, BARRAS Didier

Absent excusé : PONTET Julien – Absent : PONTILLE Michel

Approbation du compte rendu de la séance du 30 janvier 2020

Mme GUILLERMIN Marie-Noëlle a été nommée secrétaire de séance

#### 1) Vote du Compte administratif 2019 – budget général

Le conseil municipal vote le compte administratif 2019 qui fait apparaître un excédent de clôture de 639 748,99€.

Fonctionnement : 88 284,42€

Investissement : 551 464,57€

Le maire s'étant retiré

Pour : 10 abstention : 1

#### 2) Approbation du compte de gestion 2019 – budget général

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 dressé par le receveur

Pour : 11 abstention : 1

#### 3) Vote du compte administratif 2019 – budget annexe lotissement

Le conseil municipal vote le compte administratif 2019 qui fait apparaître un résultat cumulé négatif de 84 433,03€

Fonctionnement : - 3,91€

Investissement : - 84 429,12€

Le maire s'étant retiré

Pour : 10 abstention : 1

#### 4) Approbation du compte de gestion 2019 – budget annexe lotissement

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 dressé par le receveur

Pour : 11 abstention : 1

#### 5) COR – Avenant à la convention de mise en place d'un service commun ADS – durée de la convention

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer l'avenant à la convention de mise en place d'un service commun ADS jusqu'au 31.12.2020.

#### 6) Budget – ouverture de crédits pour dépenses nouvelles

Le conseil municipal autorise l'ouverture de crédits au budget 2020 pour l'achat de chaises à la salle des fêtes pour un montant de 1 491,60€ TTC

7) AERES : appel de cotisation 2020

Le conseil municipal approuve l'appel de cotisations pour l'année 2020 qui s'élève à 11 172,13€ au profit du centre de loisirs Intergônes.

8) AERES : avenant n°1 à la convention

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer l'avenant n°01 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre les communes partenaires et l'association entre Reins et Sapins (AERES) Annule et remplace la délibération n°30.01.2020-02

9) Mandat au CDG69 pour conduire une procédure de commande publique relative au marché d'assurances risques statutaires

Le conseil municipal autorise Mr le maire à demander au CDG69 de mener pour son compte la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat groupe d'assurance susceptible de garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux.

10) Questions diverses

\*tour de garde des élections municipales

A RONNO, le 12 mars 2020

Le Maire,

Philippe LORCHEL

